
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 32/2022

OBJET : VIDEOPROTECTION – COMPLEMENT NOUVELLE ECOLE ET BIBLIOTHEQUE

L'an deux mil vingt-deux, le 5 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 août 2022

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BARRE Sylvie, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, BRESCIANI Gaël, CHALAYE Franck, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, MARKARIAN Jean-Maurice, PONSON Aline, THEOLAIRE Joël.

Excusés : MAUSSERT Karine pouvoir à ACHARD Laure, ORIOL Maurice pouvoir à FLEURET Alain, TERRAS Tanguy pouvoir à FAURE Christophe, GUILLAUME Stéphanie, LAFOND, Florian, MINGORANCE Anita.

Mme BARRE Sylvie est désignée Secrétaire de Séance.

M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'un système de vidéoprotection a été installé en 2018, après autorisation préfectorale, sur différents lieux de la commune : Entrée Nord, Mairie, rond-point de l'école, carrefour de la Chapelle, Gymnase Marcel Banc, espace Eden, rond-point des Malfondières et route de l'Abricotine et sur Veaunes.

Ce système apporte une aide à l'action de la gendarmerie d'abord en amont en dissuadant les actes délictueux et les incivilités et ensuite après constatation des faits comme moyen de preuve à apporter à l'enquête judiciaire.

La nouvelle école et la bibliothèque ont ouvert leurs portes début septembre.

Afin de sécuriser ce nouveau lieu, M. le Maire propose de procéder à l'extension du système de vidéoprotection par l'installation de 7 nouvelles caméras pour un coût total de 22 200 € HT.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement du complément d'installation de la vidéoprotection dans le secteur de la nouvelle école et de la bibliothèque ainsi qu'il suit :

Estimation des dépenses :

| | |
|---|-----------------------|
| - Installation de 7 nouvelles caméras : | 22 200,00 € HT |
| - Total en HT : | 22 200,00 € HT |
| - Total en TTC : | 26 640,00 € TTC |

Plan de financement prévisionnel sur le montant des dépenses HT :

Aides attendues :

- Département : 6 660,00 €
- Région : 7 770,00 €
- Total des aides publiques attendues : 14 430,00 €

Autofinancement :

- Fonds propres : 7 770,00 €

- Sollicite auprès du Département et de la Région, les aides publiques les plus élevées que possible,
- Autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2022 en section d'investissement.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurool-Veaunes, le jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 06/09/2022
Reçu en préfecture le 06/09/2022
Affiché le 06/09/2022
ID : 026-200056547-20220905-DE_2022_32-DE

